

Aujourd'hui, apprenons à...

## Ne pas gêner ses voisins en regardant la télévision

1

À partir de 22 heures, plus aucun son ne doit sortir de chez vous. C'est la loi. Prenez la télécommande de votre téléviseur et baissez le son

2

Vous pouvez aussi régler la télévision pour couper les sons les plus graves (les basses)

3

Si vous n'entendez plus assez, vous pouvez brancher un casque pour profiter d'un son encore meilleur

4

Et vous pouvez aussi éteindre votre télé et lire un livre, sur papier ou sur tablette

